

Autoroute en Vendée : Ségolène Royal provoque la colère de certains élus de l'Ouest

Extraits Le Monde.fr
23-07-2014

Bronca estivale. La ministre de l'écologie, Ségolène Royal, s'est opposée au projet d'autoroute A381 – tronçon d'une soixantaine de kilomètres reliant Fontenay-le-Comte en Vendée à Rochefort, en Charente-Maritime –, et qui avait reçu en 2011 le feu vert de l'ex-premier ministre, François Fillon. Si par cette décision la ministre fait les beaux jours des opposants à l'autoroute, les élus locaux de tous bords crient eux au scandale et en appellent à l'arbitrage de Manuel Valls.

« Je ne transmettrai pas le dossier de consultation technique aux entreprises », en vue d'un appel d'offres, a déclaré Ségolène Royal en confirmant des propos tenus à *Sud-Ouest* et en rappelant que pour que ce projet soit mené à bien le feu vert de son ministère est nécessaire.

Ce veto, a-t-elle expliqué, est lié à la fois à la protection de l'environnement et aux difficultés de financement de l'autoroute, au coût estimé à 900 millions d'euros, dont initialement l'Etat devait prendre en charge 137,5 millions d'euros. L'autoroute A831, a-t-elle rappelé, doit traverser le Marais poitevin, qui a retrouvé en 2014 le label de Parc naturel régional, perdu en 1996.

« J'appelle au sens des responsabilités », a déclaré Mme Royal à l'attention des élus favorables au projet, en évoquant l'impact d'un tel projet sur les finances locales.

INTERVENTION « TOTALEMENT IMPROVISÉE »

Jacques Auxiette, président socialiste de la région Pays de la Loire, s'est étonné de cette décision.

« La déclaration de Mme Royal intervient de façon totalement improvisée tandis que les services de l'Etat, mais aussi ceux des collectivités locales, travaillent en étroite collaboration depuis des semaines à la finalisation du projet »

Selon lui, comme d'après Dominique Bussereau, président du conseil général de Charente-Maritime, qui s'est exprimé dans *Sud-Ouest*, le coût réel du projet reste à évaluer et le contournement du Marais poitevin était déjà pris en compte.

De son côté, Bruno Retailleau, sénateur (UMP) et président du conseil général de Vendée, a accusé « Ségolène Royal de mentir et de mépriser le peuple dont elle tire pourtant, en tant qu'élu(e), sa seule légitimité ». Dénonçant en la ministre de l'écologie « l'archétype d'une caste politicienne (...) que les Français rejettent », M. Retailleau, dans un communiqué, en appelle à Manuel Valls qui « ne peut pas tolérer de voir son autorité ainsi bafouée ».

Parmi les signataires du courrier transpartis envoyé lundi au gouvernement, on retrouve notamment Jacques Auxiette, mais aussi Dominique Bussereau, ancien ministre UMP et président du conseil général de Charente-Maritime, Olivier Falorni, député socialiste de Charente-Maritime qui s'était présenté contre Mme Royal en 2012, Jean-François Fountaine, le maire de La Rochelle ou encore le maire de Rochefort.

Ségolène Royal empêtrée dans la polémique sur l'autoroute A831

Le Monde.fr | 29.07.2014 à 14h41 • Mis à jour le 29.07.2014 à 19h46 | Par [Laetitia Van Eckhout](#)

La polémique autour du veto de Ségolène Royal sur la A831, ce tronçon d'autoroute en projet reliant Fontenay-le-Comte en Vendée à Rochefort en Charente-Maritime, prend de l'ampleur. Mardi 28 juillet matin, sur Europe 1, la ministre a qualifié d'« *attaques misogynes et brutales* », les propos tenus par neuf élus de la région dans un courrier adressé la veille au premier ministre Manuel Valls.

« *C'est une façon dépassée de faire de la politique, on peut avoir des avis différents, discuter, se respecter, mais [de telles] attaques ne font pas avancer les dossiers. Je pense qu'il faut discuter intelligemment. On ne va pas refaire Notre-Dame-des-Landes dans le Marais Poitevin. Notre-Dame-des-Landes, ça a été aussi décidé sur des études qui dataient d'il y a plus de dix ans. Et là on recommence ?* »

Revenant sur les raisons de son veto – il n'est « *pas réaliste de mettre 900 millions d'Euros dans 60 kilomètres* » – M^{me} Royal a jugé qu'il s'agissait de « *prendre des décisions de bon sens* », assurant que M. Valls était sur la même longueur d'onde. « *Il dit exactement ça : discutons sereinement en mettant les choses à plat.* »

« RÉACTION SOUDAINE, INAPPROPRIÉE »

La déclaration de la ministre le 25 juillet annonçant qu'elle s'opposait pour des raisons budgétaires et environnementales à ce projet d'autoroute traversant le Marais Poitevin avait suscité le courroux d'élus de tous bords.

Après s'être exprimé pour certains dès le week-end par voie de communiqué, neuf d'entre eux, de gauche comme de droite, ont adressé lundi un courrier à Manuel Valls pour lui faire part ouvertement de leur « *stupéfaction* ». Dans cette lettre, ils jugent « *inacceptable, cette réaction soudaine et improvisée* », d'autant que précisent-ils, « *malgré [leurs] demandes répétées, [ils n'ont] jamais obtenu de rendez-vous avec M^{me} Ségolène Royal.* »

Les signataires de ce courrier – parmi lesquels on trouve notamment Jacques Auxiette, président socialiste des Pays de la Loire, Dominique Bussereau, président UMP du Conseil général de Charente-Maritime, Olivier Falorni, député socialiste de Charente-Maritime qui s'était présenté à la députation contre M^{me} Royal en 2012, Bruno Retailleau, sénateur UMP de Vendée et président du conseil général de la Vendée –, font valoir que l'Etat s'était engagé à consulter les entreprises pour connaître le coût réel de cette réalisation. Et ils assurent s'être d'ores et déjà engagés à prendre 125 millions d'euros de mesures écologiques, à la suite d'une étude réalisée par la Ligue de protection des oiseaux (LPO).

« *Nous ne demandons pas d'autoriser la construction de l'A 831. Nous demandons simplement, comme le gouvernement de Jean-Marc Ayrault s'y était engagé, de nous permettre d'aller au bout de la procédure de consultation des entreprises afin de connaître le coût réel de cette réalisation* ».

« ALIENOR D'AQUITAINE »

Les propos les plus virulents sont venus du Président du conseil général de Vendée Bruno Retailleau (UMP) qui, sur RTL, a accusé la ministre de se prendre pour « *Aliénor d'Aquitaine* ».

Faisant cavalier seul, Jean-François Macaire, président PS du Conseil régional Poitou-Charentes, a lui aussi répliqué. « *Dans une logique de développement durable, il faut privilégier l'amélioration des infrastructures existantes avant d'en envisager de nouvelles* », a-t-il déclaré dans un communiqué tout en soulignant que la Région Poitou-Charentes « *rejoignait également la ministre de l'écologie dans sa préoccupation environnementale* ».

L'association France Nature Environnement s'est elle-aussi félicitée de « *ce premier acte d'abandon* » du projet, estimant qu'il était « *cohérent avec la transition énergétique qui s'impose à tous* ». Interrogée par *Le Monde*, LPO rappelle que, s'il était dans son rôle de réaliser l'expertise écologique demandée et de faire des préconisations, elle « *reste opposée à ce projet d'autoroute, comme la plupart des associations de la région* ».

« *Nous demeurons très réservés sur la résilience de ce tronçon qui traverse des zones extrêmement sensibles et touche des espèces fragiles faisant l'objet de plans de préservation, telles que la loutre, le vison d'Europe, l'anguille, la chauve-souris...* », explique Allain Bougrain-Dubourg, président de la LPO qui regrette lui-même l'attitude « *à la hussarde* » de M^{me} Royal dans cette affaire.